



# GIRO.COM

OCTOBRE  
2001



*Bons sentiments et  
porte monnaie ne  
font pas souvent  
bon ménage !*



*Les conseillers  
municipaux ont été  
assidus et unanimes  
lors de cette  
séance de rentrée*

Rédaction  
Christian CODDET  
Direction de la publication  
Gilles ROY  
Imprimé en 1600 ex. par  
Rahin Edition Communication  
Dépôt légal 10/2001

## EDITORIAL

En cette période de rentrée, on remarquera que la vie collective présente bien des vicissitudes et qu'elle nécessite donc des efforts de la part de tous et surtout de chacun ; on le constatera dans les articles de ce numéro avec les préoccupations liées aux bruits, à la sécurité, au voisinage ou encore aux services (collecte des ordures, entretien des voies, accueil périscolaire, etc.) dont on attend beaucoup (et souvent plus !) en se souciant bien rarement de leur financement.

On observe ainsi qu'en matière de vie collective, bons sentiments et porte monnaie ne font pas souvent bon ménage ! Les Giromagniens, qui ne manquent pas de bon sens et de cœur, sauront gageons le, balayer rapidement ces petits nuages d'automne. Votre municipalité a dernièrement montré l'exemple en apportant en quelques jours, en partenariat avec le centre socioculturel, une solution à l'arrivée inattendue de plus de trente nouvelles demandes d'accueil périscolaire.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE

Tous les conseillers municipaux étaient présents (sauf un représenté pour cause de mission en Afrique) à cette séance de rentrée que l'on peut qualifier de routine étant donné son ordre du jour ; d'ailleurs tous les votes ont été exprimés à l'unanimité.

Après l'adoption du compte rendu de la séance du mois de juillet, le maire Gilles ROY propose en premier lieu la fixation des tarifs des prestations et des baux communaux en euros afin de préparer l'échéance du 1er janvier ; la proposition consiste en une simple conversion des montants en francs en appliquant un arrondi aux 0 ou 5 cents d'euro les plus proches.

Le point 3 de l'ordre du jour concernait une autorisation à conférer au maire pour une action en défense auprès du tribunal administratif suite à un recours en annulation de permis de construire dans le cadre d'un conflit de voisinage (Mme Yvette ROBERT versus Mr. Ralph DELAPORTE).

Le point 4 a pris en compte une nouvelle organisation des périodes d'astreinte des agents communaux pour la viabilité hivernale (dénégement) suite à une expérimentation menée lors de l'hiver 2000-2001 : un abonnement au service " atmogramme " de Météo France devrait permettre de fixer au plus juste les périodes d'astreinte et donc de réduire les coûts du déneigement.

Le point 5 concernait un remboursement statutaire de frais de mission lors d'une formation pour un agent communal (Emmanuel STEINER) NDLR : lequel agent a fait preuve d'un grand sens civique en s'organisant pour limiter ces frais bien en deçà des montants autorisés statutairement.

Le point 6 portait sur une double convention avec " Info Point Europe Franche-Comté ",

cellule d'information européenne rattachée à la ville de Besançon, pour d'une part assurer une " formation " à l'euro pour les agents communaux et d'autre part la " formation d'un formateur " (une formatrice en l'occurrence puisqu'il s'agit de Marie-Noëlle MARLINE) qui aura pour mission de " sensibiliser et aider les Giromagniens à mieux passer à l'euro " (sic).

Le point 7 consistait en la rédaction d'une motion destinée à attirer l'attention de la direction de l'ONF (Office National des Forêts) sur la nécessité de maintenir un service de qualité garant du " socle du service public forestier ", cette motion fait suite aux projets concernant une réorganisation de l'ONF.

Le point 8 était consacré à une approbation de l'adhésion des communes d'Etueffont et de Fontaine au SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Aire Urbaine de Belfort) et le point 9 à la mise en place d'une commission de révision de la liste électorale pour l'élection partielle du collège " employeurs du commerce " auprès de la commission prudhomme suite à des démissions. Le point 10 proposait la désaffectation (au détriment de l'éducation nationale) d'un logement de l'école Benoît, après avis favorable de l'inspectrice d'académie, afin de le mettre en location ordinaire.

Les questions diverses ont permis des échanges de vues sur différents points d'actualité comme les services du SICTOM, la vente des bois d'automne, l'évolution des effectifs en accueil périscolaire, le projet d'extension de la maison de retraite, l'activité de la société KAM Biotechnology ou encore les mises à disposition de divers locaux. NDLR : Certains de ces points sont repris dans les articles ci-après.



Un " look " de parrain sur les portraits de famille qui dissimule un doyen sportif et actif.



Je suis né en 1931 à Belfort et de ce fait je suis donc le doyen de l'actuel conseil municipal. Ma carrière professionnelle est à la fois locale et internationale : je suis entré au centre d'apprentissage de l'ALSTHOM en 1946, à l'âge de 15 ans, et en 1955 j'ai été affecté au service des travaux extérieurs, c'est-à-dire que mon travail consistait à participer à l'installation des centrales énergé-

tiques, que ce soit thermiques ou nucléaires, en France ou à l'étranger. J'ai terminé ma carrière comme cadre en 1991 après 45 années de service. Avec mon épouse Raymonde nous nous sommes installés à Giromagny en 1970 et nous avons élevé 4 enfants : Alain, Marc, Christine et Didier.

Lors de mon premier mandat au conseil municipal de Giromagny, j'étais adjoint au maire, chargé à la fois des sports et des travaux ; actuellement, grâce au renforcement de l'équipe municipale, je peux consacrer entièrement mon temps aux sports qui sont ma passion, toujours comme adjoint au maire. *NDLR : ce qui ne l'empêche pas d'être souvent sur le terrain au quotidien avec son complice Gilbert Demouge !* J'apprécie particulièrement la ponctualité, l'ordre et la franchise et mes loisirs sont principalement consacrés à la pêche.

### LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La vie sportive est riche dans notre commune où l'on compte actuellement 14 associations sportives, comme nous l'indiquons dans notre dernier numéro. Ce petit article est destiné à mieux les faire connaître et surtout à proposer une porte d'entrée à ceux qui ne savaient où s'adresser. Sur les 14 associations, 10 ont répondu à notre enquête menée par Sébastien MONA et sont présentées ci-après (sans aucun ordre de préséance) ; d'autres ont peut-être été oubliées, qu'elles se manifestent ! car la divination n'entre pas dans les facultés de la rédaction de votre journal.

**USG-VTT** : contact : Daniel MARTIN, président, 6 bis route du Ballon d'Alsace à Lepuix-Gy (03 84 29 32 15). Quatre disciplines sont pratiquées : cross country, trial, descente et orientation. Les entraînements ont lieu le samedi AM et le dimanche matin pour les adultes et le mercredi AM pour les jeunes à partir de 10 ans. Adhésion au club : 100 FF et licence de 100 à 500 FF selon le niveau. Le club dispose également d'une section et d'une école de cyclisme.

**APPMA de Giromagny** : l'association de pêche et de protection des milieux aquatiques est l'une des plus populaires avec plus de 300 adhérents. Contacts : Paul GRASSELER, président, 9 route du Rosemont à Vescemont (03 84 27 13 71) ou encore au bar Le Cabestan à Giromagny ou à la pisciculture GIRARDET à Vescemont. Licence à partir de 150 FF pour pêcher du 2<sup>ème</sup> samedi de mars au 3<sup>ème</sup> samedi de septembre dans le Rhône, la Savoureuse, la Rosemontoise ou la Saint Nicolas.

**FC Giro-Lepuix** : contact : Nicolas COPPOLA, animateur (03 84 29 55 43) ; président : Gérard CLEMENT, 8 rue des Prés Corbeau à Lepuix-Gy (03 84 29 33 21). L'association développe la pratique du football à tous les

niveaux : depuis les jeunes débutants de 6 à 8 ans jusqu'aux vétérans en passant par les poussins (9-10 ans), les benjamins (11-12 ans), les +13 ans, les +15 ans, les + 17 ans et les seniors avec 3 équipes (A, B, C). Les activités ont lieu au stade TRAVERS à Giromagny ou au stade des Prés du Feu à Lepuix-Gy. Le club compte 2 éducateurs et les entraînements pour les jeunes ont lieu le mercredi après-midi.

**USG Athlétisme** : contact : Francis POIRRIER, 1 rue de la Colidaïne à Grosagny (03 84 29 05 60). L'association compte 40 adhérents et pratique toutes les disciplines de l'athlétisme. Les entraînements ont lieu au gymnase ou au stade Travers le jeudi à partir de 16H40 ; l'adhésion au club et la licence coûtent 200 FF pour les enfants et 320 FF pour les adultes.

**USG Tennis** : contacts : Pharmacie Philippe BESCH, Grande Rue à Giromagny (03 84 29 32 58) ou Daniel HENLE, président, 10 rue du Rosemont à Giromagny (03 84 29 53 57). L'association développe le tennis de loisir et de compétition avec 3 équipes adultes et une équipe jeunes. La pratique s'exerce dans la halle sportive, rue du colonel Weber et au stade TRAVERS. L'école de tennis, ouverte à tous les niveaux de jeu et d'âge, reçoit actuellement plus de 50 enfants et 25 adultes par semaine.

**USG Handball** : contact : Sébastien MONA, 91 route du Rosemont à Vescemont (03 84 27 19 38) ; président : Angelo BIANCHI, 3 bis rue des Lilas à Perouse (03 84 21 36 44). Le club comporte actuellement une équipe masculine évoluant en division d'honneur régionale. Les entraînements ont lieu le lundi de 20 à 22 H au gymnase du COSEC.

**Amicale de gymnastique** : Président Jacques GIRARDEY, 17 rue du Rosemont à Vescemont (03 84 27 16 04). L'activité s'exer-



ce à la halle sportive, tous les soirs de 17 à 19H30 ; gymnastique artistique féminine pour les filles de 6 à 17 ans et " baby gym " pour les fillettes de 3 à 5 ans. Les tarifs vont de 300 à 500 FF par an selon l'âge et le nombre d'inscrits par famille.

**Société de tir :** contact : clude PATAKY, 40 bis rue du Général de Gaulle à Auxelles Bas (03 84 29 31 94) ; président : Laurent SARAZIN, rue du Sciamont à Auxelles Bas (03 84 29 00 24). L'activité de tir s'exerce au pistolet et à la carabine, de 10 à 50 m, au stand de tir de Giromagny. Les entraînements ont lieu le lundi et le jeudi soir respectivement à partir de 18 et 19 H. Droit d'entrée 400 FF et cotisation 500 FF/an.

**Société de chasse :** contact : Christian

DAMOTTE, président, 16 rue des Prés Corbeau à Lepuix-Gy (03 84 19 35 04). La société compte actuellement 19 adhérents ; elle exerce son activité au Mont Jean, au Phanitor et à l'Ordon Verrier le samedi après midi et le dimanche matin du 9 septembre au 31 janvier. La carte de sociétaire coûte 400 FF auxquels il convient de rajouter les timbres des fédérations.

**Cercle d'escrime :** contact : Chantal CHAMBERLAIN, présidente, Saint Loup sur Semouse (03 84 49 02 31). Les activités ont lieu au gymnase LHOMME pour les jeunes et à Belfort pour les adultes. Le fleuret et l'épée sont pratiqués à partir de 7 ans, le mercredi après midi, sous la direction d'un maître d'armes diplômé, Philippe VIDAL.



### QUI ETES VOUS, HELENE MILLOT ?



**Je suis née en Alsace** et je suis arrivée à Giromagny en 1987. Je travaille à la mairie de Giromagny depuis 1996 avec deux missions

principales : d'une part la comptabilité, en liaison avec M. Jacquez, pour la vérification, le mandatement et la transmission à la trésorerie des factures des fournisseurs, et d'autre part l'organisation et le suivi des prestations du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). (cf. l'article ci-après). Mes loisirs sont consacrés à la musique, à la lecture et aux promenades en famille avec mon époux et ma fille Fanny. *NDLR : Héleène adore les fleurs et si elle pense être d'une bonne écoute vis-à-vis des nombreux concitoyens qui viennent la consulter, elle se compare volontiers à saint Thomas en affirmant " qu'elle ne croit que ce qu'elle voit " !*



*Elle adore les fleurs et ne croit que ce qu'elle voit !*

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Le CCAS** est un service communal administré par un conseil composé de 9 membres : 5 membres élus au sein du conseil municipal (actuellement : Céline BORDIER, Monique HELBERT, Denis MARSOT, Marie-Thérèse ROOST, Gilles ROY) et 4 membres nommés par le maire en qualité de représentants d'associations (actuellement : Josette HOSATTE pour la FNATH (Fédération Nationale des Associations de Travailleurs Handicapés), Marie-Pascale KLEIN, pour l'association locale des familles de France, Michel PY pour l'association des retraités des professions de santé, Jean TRAVERS pour la Croix Rouge). Tous les membres du conseil sont mandatés pour 6 ans, durée de la mandature municipale, et se réunissent 3 à 4 fois par an afin de statuer sur les différentes demandes d'aide.

**Les aides attribuées** aux personnes dans le besoin consistent principalement en aide au chauffage, aide à la rentrée et à la restauration scolaire, réductions pour les cartes

jeunes et l'accès des enfants au centre de loisirs et aides ponctuelles d'urgence. Les dossiers de demande sont disponibles en mairie (jusqu'au 12 octobre pour l'hiver 2001-2002), mais un contact direct et préalable avec Mme MILLOT qui assure le secrétariat du CCAS (03 84 27 14 18) est recommandé.

**Outre les aides précitées** qui proviennent d'une subvention prélevée sur le budget municipal, le centre, par l'intermédiaire de Mme Millot est à la disposition des personnes en difficulté pour les diverses démarches administratives et autres demandes d'aides publiques telles que : - aide médicale, - prise en charge d'une aide ménagère pour les personnes âgées aux revenus modestes, - prestation spécifique de dépendance pour les personnes de plus de 60 ans, - demande de couverture maladie universelle, - demande d'allocation pour adultes handicapés ou de carte d'invalidité, ou encore d'assistance en situation de détresse.

**Le CCAS est à la disposition des personnes en difficulté**

### LA VIE SPORTIVE ET CULTURELLE (en bref)

**Le dimanche 28 octobre**, thé dansant organisé et animé par la fanfare des mineurs.

**Le samedi 3 novembre**, repas dansant

(choucroute) à la salle communale de Lepuix-Gy, organisé par le comité du TELETHON de Giromagny.





**" des instructions fermes ont été données aux gardes nature afin de faire respecter les règles du code de la route s'appliquant au stationnement des véhicules "**

**Les pétitionnaires s'insurgent contre les nuisances sonores**



Ont aussi participé à la création de ce numéro : Céline BORDIER, Marie-Noëlle MARLINE, Sébastien MONA, Marie-José NOVIER, Michel STOLTZ.

### !!! SECURITE !!!

**A la suite de nombreuses plaintes**, en particulier de piétons, une réunion a été organisée en mairie, le 18 septembre, avec des représentants de la gendarmerie (adjudant DAVID), des gardes nature (MM. LAFOREST et BUISSON) et de la DDE (Mr. GAGEA) afin d'évoquer les problèmes d'insécurité et plus particulièrement d'insécurité routière.

**D'un large échange de vues**, il apparaît qu'il convient de distinguer, au niveau des mesures à prendre, entre 1) l'insécurité qui résulte principalement des vitesses excessives en certains lieux comme le faubourg d'Alsace, 2) le sentiment d'insécurité qui découle de l'absence de repères clairs comme c'est le cas au sein de la zone piétonne de la place des Mineurs et 3) l'incivisme qui se manifeste principalement par un

stationnement anarchique des véhicules qui occupent souvent des zones délicates comme les trottoirs ce qui implique une circulation des piétons sur la chaussée avec les dangers que cela comporte.

**En ce qui concerne les points 1 et 2**, les études d'aménagements vont se poursuivre au sein de la commission " cadre de vie " ; par contre, en ce qui concerne le point 3, des instructions fermes ont été données aux gardes nature, chargés de la police municipale, afin de faire respecter les règles du code de la route s'appliquant au stationnement des véhicules. En parallèle, une action sera menée afin d'identifier toutes les possibilités d'extension des zones de stationnement au sein du village.

### !!! BRUIT !!!

**Une pétition signée par près d'une cinquantaine** de Giromagniens a été adressée au maire le 29 août afin de l'alerter au sujet de la " situation redevenue inacceptable par les riverains du Number one ". Les pétitionnaires s'insurgent contre les nuisances sonores, le stationnement anarchique et les débris disséminés ainsi que contre " l'inaction des services publics " ; en outre, ils s'inquiètent des violences qu'une telle situation pourrait engendrer.

**La situation n'est pas nouvelle** et le maire est déjà intervenu à plusieurs reprises auprès du propriétaire de la discothèque, Mr. HAMZIC, et auprès de la gendarmerie. En ce qui concerne la discothèque, force est de constater que le tenancier a pris en compte les remarques antérieures en s'équipant notamment d'un limiteur de décibels, en renforçant l'isolation et en essayant de sensibiliser sa turbulente clientèle par des annonces et des tracts ; si ces mesures sont jugées positives, nul doute toutefois qu'elles devront encore être renforcées et améliorées afin d'aboutir à une insonorisation complète de l'établissement vis-à-vis de l'extérieur. Les discussions en ce sens avec Mr. HAMZIC vont se poursuivre dans le cadre des travaux de la commission " cadre de vie ".

**En ce qui concerne le stationnement** et le comportement de la clientèle, le problème s'avère plus difficile. Les réorganisations territoriales, les nouvelles tâches et la baisse des effectifs de la gendarmerie (ne dit-on pas souvent qu'il y a trop de fonctionnaires !) ont considérablement affaibli la disponibilité des forces de l'ordre pour des actions sur le terrain. Etant donné les faibles moyens d'un maire en matière d'organisation de la vie publique (l'arrêté d'ouverture de la discothèque relève de l'autorité préfectorale) et encore plus en matière de maintien de l'ordre (le maire n'a pas autorité sur la gendarmerie), un rendez-vous a été pris avec les services de la préfecture afin de rechercher de façon commune des solutions aux problèmes actuels.

**La rencontre d'une délégation de la municipalité** (Gilles ROY, Jean LEFEVRE, Christian CODDET) a eu lieu le 19 septembre avec Mr. MACHETEAU, directeur des services du cabinet du préfet. Outre le problème aigu posé par l'activité du Number One, cette réunion a permis d'évoquer plus largement les problèmes de la ville de Giromagny face aux comportements délictueux. Des actions spécifiques ont été proposées et envisagées dont on espère ressentir bientôt les effets.

### GIROMALIN

**A la rentrée 2000, environ 50 enfants** étaient inscrits à l'accueil périscolaire (transport, surveillance, animation avant et après les cours, repas de midi pour les élèves du primaire). A la rentrée de septembre 2001, on dénombrait brusquement 86 demandes ! L'organisation était donc à revoir dans l'urgence, avec des problèmes de bus, de repas et d'animateurs.

**Une étroite concertation** entre la municipali-

té et le Centre Socioculturel a permis de trouver rapidement des solutions, grâce en particulier à une " rallonge " de 10 000 FF par mois prélevée sur le budget communal. Les émois de la rentrée passés, les conditions d'organisation seront toutefois revues afin que l'on ne s'engage pas dans une dérive budgétaire, sachant qu'une partie des dépenses actuelles est prise en charge par une subvention d'état précaire.